

18 mai 2011

N°17 – 2011

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*

**Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine**

Communication et affaires publiques

**Antonio Moretti**

Directeur Relations Investisseurs

**+33 (0) 1 46 98 73 17**

**+44 (0) 203 207 85 62**

## SCOR Global Life ouvre une nouvelle filiale en Australie

SCOR Global Life SE, filiale de SCOR SE, a ouvert une nouvelle filiale en Australie qui couvre les marchés australien et néo-zélandais. Cette nouvelle implantation offre des opportunités intéressantes et rentables pour le Groupe et représente une nouvelle étape dans sa politique de croissance continue dans la région Asie-Pacifique.

Le 10 mai 2011, l'Autorité australienne de réglementation prudentielle (Australian Prudential Regulation Authority, APRA) a accordé à SCOR Global Life Australia Pty Limited l'autorisation d'effectuer des activités de réassurance sur le marché australien. Plus tôt dans l'année, le Groupe avait obtenu une licence pour opérer sur le marché néo-zélandais.

Avec un volume annuel de primes d'assurance Vie d'environ EUR 7 milliards et une croissance passée et prévisionnelle de 10 % par an en moyenne, les marchés australien et néo-zélandais présentent pour le Groupe des perspectives de croissance rentable intéressantes. Les primes de réassurance Vie annuelles s'élèvent actuellement à EUR 1,75 milliard sur ces deux marchés.

L'offre de SCOR sur ces deux marchés s'appuiera notamment sur l'expertise globale du Groupe en réassurance Vie d'affaires collectives, individuelles et de réseaux bancassurance. Grâce à l'ouverture de cette filiale Vie sur le marché local, l'équipe en place sera en mesure de proposer l'expertise de SCOR Global Life en termes de produits, de services, de formations et de solutions innovantes, avec le soutien des Centres de recherche et de développement de SCOR Global Life.

La filiale australienne est placée sous la responsabilité de Craig Ford et dépend du Hub de Singapour, qui couvre la région Asie-Pacifique avec un réseau de bureaux à Pékin, Hong Kong, Kuala Lumpur, Labuan, Mumbai, Séoul, Taïpei et Tokyo.

SCOR est déjà actif sur le marché australien de la réassurance Non-Vie avec un bureau P&C opérant depuis 1976.

**Gilles Meyer, CEO de SCOR Global Life, a déclaré :** « Cette initiative avait été annoncée dans le cadre du plan stratégique du Groupe pour la période 2010-2013, « Strong Momentum ». Elle représente une étape décisive pour générer une croissance rentable des activités sur ces marchés importants. SCOR Global Life est désormais très bien placé pour proposer des produits et des services innovants à ses clients australiens et néo-zélandais. L'équipe locale bénéficiera de l'ensemble des compétences et de l'expérience de SCOR Global Life et de ses Centres de recherche & de développement pour proposer notre expertise globale sur ces nouveaux marchés importants pour le Groupe ».

### SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
www.scor.com  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société européenne au capital  
de 1 478 740 032 euros

18 mai 2011

N ° 17 – 2011

\*  
\* \*

*Craig Ford, de nationalité australienne, est diplômé de l'université de Bristol (Angleterre) et membre de l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales. Il a plus de 25 ans d'expérience en finance et en assurance, et anime une équipe locale d'actuaire, de développeurs de produits, de souscripteurs et d'experts en gestion des risques.*

**Enoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0103 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

**SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
www.scor.com  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société européenne au capital  
de 1 478 740 032 euros